

dé toutes les provinces de l'empire russe, sur le pied de l'ordonnance du 18 Novembre 1775, a chargé par un ordre, en date du 14 Août dernier, le conseiller privé de Melgunow, membre du sénat & gouverneur-général de Jaroslaw, d'introduire la même réforme dans cette province, & de la diviser, conformément au plan prescrit par la dite ordonnance, en douze cercles ou districts. Mr. de Melgunow vient de s'acquitter de cette commission, en vertu de laquelle il a accordé les privilèges de ville à sept bourgs de son gouvernement. ---- Sa Majesté avoit approuvé, il y a deux ou trois ans, le projet de l'établissement d'un nouveau corps de cadets, composé d'étrangers faisant profession de la religion grecque, & destiné particulièrement à recruter les corps des officiers de l'artillerie & du génie. Le plan fut exécuté dès-lors en partie, par les soins sur-tout du comte Alexis Orlow, qui avoit déjà formé durant la dernière guerre un pareil séminaire en Italie, sous la protection de notre Souveraine. A présent l'établissement vient d'être porté à sa perfection. Le nombre des élèves, âgés de 12 à 16 ans, & tous de la religion grecque, est de deux-cents. On les tire d'Italie, de Pologne, de l'Ukraine, de la Tartarie européenne, & de la Crimée; outre les langues russe, allemande, françoise, italienne, turque, & grecque moderne, on les instruit dans les principes de la religion, & on leur enseigne l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, l'histoire,